

TITRE RNCP NIVEAU 6

CONSEILLER FINANCIER

ALTERNANCE
FORMATION CONTINUE

AGENCES BANCAIRES ■ ASSURANCE ■ COURTAGE ■ CABINETS FINANCIERS SPÉCIALISÉS

DOMAINES D'ACTIVITÉS

Certification professionnelle classée au niveau 6, code NSF 313w, enregistrée pour 5 ans au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), par arrêté du 11/09/2018 publié au Journal Officiel du 18/12/2018, avec effet au 04 octobre 2018, jusqu'au 18 décembre 2023.

OBJECTIFS

La formation de CONSEILLER FINANCIER est une formation post-bac+2 qui se déroule sur 12 mois.

À l'issue de la formation, l'objectif principal est l'insertion professionnelle :

- L'apprenant pourra intégrer un poste de conseiller clientèle, il est capable d'analyser et de proposer des produits et services :
 - monétaires,
 - de placement : contrats, livrets et marchés financiers,
 - de prévoyance : retraite, décès, garantie de la vie,
 - d'assurance : biens et personnes,
 - des solutions de financements : immobiliers et financements d'entreprise destinés à une clientèle de particuliers et de professionnels.

“ Une formation qui permet d'intégrer un poste de conseiller clientèle pour proposer des produits et des services aux particuliers et entreprises. ”

ET VOUS ?

Vous souhaitez vous former au métier de Conseiller Clientèle dans les secteurs Banque, Assurance, Courtage. Vous avez un bon niveau de culture générale, un intérêt pour l'économie, le social, le juridique et le fiscal. Vous avez un bon sens relationnel, vous êtes organisé, autonome et responsable. Vous souhaitez obtenir une certification de Niveau 6 (Bac +3). Vous voulez parfaire votre formation post-bac, vous spécialiser, vous reconvertir.

QUELS MÉTIERS

- Conseiller en assurances
- Chargé de clientèle bancaire
- Chargé de clientèle rachat de crédits
- Conseiller en crédit immobilier
- Conseiller en produits épargne
- Courtier en prêts immobiliers
- Chargé du développement clientèle des particuliers...

5

**QUALITÉS
RECHERCHÉES**

- BON RELATIONNEL
- FORCE DE CONVICTION
- RIGUEUR
- SENS DE LA PRÉSENTATION
- NÉGOCIATION



Formation ouverte aux personnes en situation de handicap sauf restriction liée à l'inhabilité et/ou contre-indication médicale.

Pour plus d'informations, contactez notre référent handicap : iscv@j23.fr



ACCÈS À LA FORMATION

- Être titulaire d'un diplôme BAC+2 et tout cycle d'études ayant abouti à l'obtention d'au moins 120 ECTS
- Dossier de candidature
- Entretien individuel de motivation et tests de positionnement

STATUT

- Contrat d'apprentissage

COÛT



Prise en charge par l'entreprise selon réglementation en vigueur

DURÉE CONTRAT

 | **12**
MOIS

DATES CONTRAT



DE SEPTEMBRE 2024
À AOÛT 2025

RYTHME ALTERNANCE



- 2 SEMAINES agence /
- 1 SEMAINE centre de formation

EFFECTIF

minimum

maximum



8 personnes 25 personnes



MOYENS À VOTRE DISPOSITION

Support de formation, mises en situations pratiques, cours en présentiel, e-learning, évaluations formatives en cours de formation

VALIDATION DE LA FORMATION



- Titre RNCP Conseiller Financier Niveau 6
- Titre professionnel
Arrêté du 26/09/2016 et J.O du 04/10/2016
- Certification validant l'obtention de 180 ECTS
Arrêté du 11/09/2018 et J.O du 18/12/2018

PROGRAMME

TECHNIQUES ET PRODUITS BANCAIRES	49 h	DROIT SUCCESSORAL	21 h
RÉGIMES SOCIAUX ET RETRAITES	24,5 h	RÉGIMES MATRIMONIAUX	21 h
ÉCONOMIE FINANCIÈRE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	38,5 h	FISCALITÉ	35 h
ANALYSE FINANCIÈRE	28 h	MATHÉMATIQUES FINANCIÈRES	7 h
FINANCEMENT PROJETS IMMOBILIERS	35 h	TECHNIQUE DE VENTE	28 h
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS PROFESSIONNELS	28 h	IMMOBILIER	28 h
INCENDIE, ACCIDENT, RISQUES DIVERS, PRÉVOYANCE	80,5 h	ASSURANCE VIE	28 h
		CERTIFICAT A.M.F. (ENTRAÎNEMENT ET EXAMEN)	38,5 h
		PRATIQUE PRO	14 h
TOTAL			504 h

